

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN  
SÉANCE DU 15 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois de mars, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

**Présents :**

**- Membres à voix délibérative :**

MM. Michel BENOIT, Alain GLADE, Michel FRANQUES, Serge SERIEYS, Pierre CALMELS, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT.

Mmes Eva GERAUD, Sylvie BIBAL-DIOGO, Nadia OULD AMER, Florence BELOU, Michèle VINCENT, Brigitte PARAYRE (suppléante de M. Gérard PORTES), Marie MILESI.

**- Membres à voix consultative :**

COL Jimmy GAUBERT, directeur départemental.

CDT Jean-Jacques DARGET, CNE Jacques SALVADOR, ADJ Nicolas SERRES (suppléant de l'ADJ Damien GAREL), M. Christophe MOREL, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

**Participent à la séance :**

Mme Corinne QUEBRE, directrice de cabinet.

M. Benoît CUBAYNES, payeur départemental.

COL Eric VIAL, directeur départemental adjoint.

LCL Philippe CNOCQUART, sous-directeur pilotage et stratégie.

LCL Sylvain ESLAN, sous-directeur opérations.

CDT Cyril ANDRIEU, chef du groupement ressources humaines.

M. Matthieu MASSOL, chef du service finance et commande publique.

Mme Laëtitia CAPARROS, assistante du service assemblées et contentieux.

**Absents excusés :**

M. Michel VILBOIS, préfet du Tarn.

MM. Christophe TESTAS, Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-Luc ALIBERT, Lucien BIAU.

MED-LCL Simon FAJON, médecin-chef par intérim, CDT Jean-Paul ESCANDE, président de l'union départementale, LTN Yannick FERRIE.

**Secrétaire :** Colonel Jimmy GAUBERT.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 14 / pouvoirs : 0/ votants : 14.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 8 / présents : 5.

Date de la convocation : 04 mars 2024.

**RAPPORT N°016/CA-03/2024**

**OBJET : Clôture de l'autorisation de programme relative au plan véhicules 2018-2021 (AP23)**

Dans le cadre des opérations pluriannuelles suivies en autorisations de programme, l'autorisation de programme numéro 23 relative au plan d'équipement en véhicules pour la période 2018 à 2021 est aujourd'hui comptablement terminée. Ainsi, il est nécessaire de délibérer pour clôturer officiellement son exécution par rapport aux montants initialement votés.

Créé en 2018 afin de rattraper un certain retard pris dans le renouvellement du parc engins et d'engager une politique de rationalisation, ce programme présente un niveau de réalisation des plus satisfaisants.

AP23 – Op 201823VEH – Plan véhicules 2018-2021			
Montant de l'AP	Réalisé au 31/12/2023	Écart	
		€	%
6 000 000,00 €	5 912 975,38 €	87 024,62 €	1,45 %

Considérant que les autorisations de programme (AP) constituent un engagement pluriannuel pour les collectivités et établissements qui y ont recours. Ces derniers sont autorisés à ne prévoir au budget que les crédits de paiement (CP) et les financements nécessaires à l'avancement des opérations sur chaque exercice budgétaire.

### Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1424-24 et suivants ;
- vu le règlement budgétaire et financier ;

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

- d'approuver la clôture de l'autorisation de programme numéro 23 relative au plan d'équipement en véhicules pour la période 2018 à 2021.

Document signé électroniquement par  
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

### Délais et voies de recours :

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>*

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité